

de voir l'Angleterre poursuivre cette guerre prodigieuse en continuant l'application de son ancien système d'enrôlement volontaire.

Le gouvernement anglais en a pensé autrement; il a pensé que l'importance, la prodigieuse importance de la guerre à laquelle nous devons faire face, l'obligeait à recourir à la conscription, et la mesure qu'il a adoptée semble rencontrer l'approbation de la grande majorité du peuple de la Grande-Bretagne. Tout de même, monsieur l'Orateur, la situation au Canada n'est pas la même qu'en Angleterre. Les raisons qui existent pour prévenir la conscription au Canada sont évidentes. A défaut d'autres raisons, la principale, celle qui prime toutes les autres, c'est que nous ne pourrions implanter la conscription au Canada sans porter un coup terrible à notre politique d'immigration. Si nous voulons traverser avec succès la période qui suivra la guerre et faire face à l'énorme dette qui s'accumule à l'heure actuelle, si nous voulons acquitter les dépenses énormes dont nous nous chargeons, le meilleur moyen d'atteindre ces résultats, c'est d'adopter une politique d'immigration sage et hardie, de façon à nous permettre d'assurer le développement de nos ressources. Mais si jamais l'on venait à savoir, à l'étranger, que la conscription existe au Canada, cette notion porterait, je le répète, un coup mortel aux espérances que nous entretenons à ce sujet. Mais, la seule pensée de la conscription m'a-t-elle pas exercé une action préjudiciable relativement à nos établissements de colonisation dans le Nord-Ouest?

On a attiré mon attention sur une lettre d'un correspondant d'Omaha, parue dans le "New York American", le 26 décembre dernier, et qui contient les déclarations suivantes:

Il y a cinq ou six ans, 100,000 parmi les meilleurs jeunes cultivateurs de l'Iowa et du Nebraska, ont quitté leurs foyers pour aller prendre des homesteads et tenter fortune dans l'Ouest canadien.

Or, à l'heure actuelle, les mêmes jeunes gens s'empressent de revenir sur les fermes qu'ils ont quittées dans l'Ouest américain.

Des centaines, chaque semaine, passent par Omaha. Quelques-uns traversent la frontière à pied; de fait, il se glissent furtivement de l'autre côté de la frontière, parce qu'ils craignent qu'on les empêche de quitter le sol canadien.

D'autres ont acheté des billets de chemins de fer de retour, et ils exhibent leurs billets afin d'établir qu'ils s'en viennent tout simplement faire une visite aux Etats-Unis. Quelques-uns de ces jeunes gens avaient un peu d'argent au moment de leur départ du Canada, mais d'autres ont été obligés d'écrire à

leurs vieux parents afin de se procurer l'argent nécessaire pour revenir à leurs anciens foyers. Tous ont pris la fuite devant le spectre menaçant de la conscription.

Après avoir lu cet article, j'ai pris des mesures afin d'obtenir la confirmation de ces faits ou des renseignements à ce sujet. Je dois déclarer de suite que mes renseignements, bien qu'ils soient loin d'être complets, m'ont convaincu que cet article est très exagéré.

Je ne crois pas qu'il soit dénué de tout fondement, mais je suis certain, d'un autre côté, que le mouvement en question n'a jamais pris les proportions qu'on lui attribue dans cet article.

A tout événement, il laisse assez voir combien il importe que nous ayons au plus tôt une déclaration autorisée de la part de mon très honorable ami, le premier ministre, à ce sujet.

Mais, monsieur l'Orateur, bien qu'il nous soit facile de faire s'évanouir le fantôme de la conscription, nous ne pouvons en dire autant des conséquences financières qui suivront nécessairement cette guerre. Nous accumulons des dépenses et des dettes, qui devraient être de nature à nous alarmer, n'étaient les merveilleuses ressources qu'a notre pays à sa disposition. Mais quelles que merveilleuses et variées que soient les ressources du Canada, il n'en est pas moins nécessaire de pratiquer l'économie la plus sage et la plus rigide dans toutes les branches du service public, et à ce propos, j'ai quelques reproches à adresser à mon honorable ami le ministre des Finances (Sir Thomas White), relativement aux crédits qu'il a présentés à notre approbation, l'année dernière. Je me permets de lui dire aujourd'hui, dans mon opinion, il aurait pu retrancher de ces crédits de \$20,000,000 à \$30,000,000 sans que la chose publique en souffre. Relativement aux travaux publics, imputables au revenu, on pourvoit à une dépense de \$22,000,000; or si nous analysons ces chiffres, nous constatons que cette somme est destinée à l'érection de bureaux de poste, d'édifices publics, de bureaux auxiliaires des postes, des salles d'exercices et d'arsenaux, dépenses qui toutes représentent la construction d'édifices de luxe. Des dépenses de cette nature sont parfaitement justifiées en temps de paix, du moment que notre revenu est suffisant; mais en temps de guerre, je déclare à mon honorable ami, toutes dépenses de cette nature devraient être retranchées sans merci; on devrait limiter le budget aux dépenses strictement